



Procédure pour effectuer votre PAIEMENT PAR INTERNET

Suivre la procédure suivante si vous avez choisi d'effectuer votre paiement de facture par internet ou par guichet automatique à votre Caisse ou à votre Banque.

Procédure pour enregistrer votre facture dans votre session

- Ouvrir votre session
- Allez à la section « Factures » et sélectionnez « paiement de factures »
- Sélectionnez « ajouter une facture »
 - Inscrivez comme nom du fournisseur : **CERFS** et laisser la catégorie en blanc
 - Cliquez sur la plaquette : Recherche
 - Choisir : **Commission scolaire Val-des-Cerfs - Effets scolaires**
Attention de: ne pas confondre avec la pastille service de garde ou taxes)
 - Cliquez sur la plaquette : valider
- **Maintenant, enregistrez le numéro de référence** qui se retrouve sur facture ou le coupon de paiement, celui-ci est composé de **20 caractères et commence par ES**
- Inscrire un descriptif, exemple : le nom de l'enfant
- Si vous avez plusieurs enfants, il faudra créer une nouvelle facture pour chaque enfant
- Faire valider lorsque vous avez terminé

Votre facture est maintenant enregistrée, vous pouvez maintenant effectuer votre ou vos paiements mensuelles en choisissant **effets scolaires** dans votre liste de fournisseur.

Maintenant
 Plus tard

A partir du : 10 JAN 2016

Mensuelle
Nombre de fois : 3 (optionnel)

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez communiquer avec Manon Ménard au (450) 372-0165 poste 60307, elle se fera un plaisir de vous guider pour effectuer votre paiement de facture par internet.

Il est toujours possible de payer votre facture à votre institution financière.

Les paiements de factures par internet une façon simple et très sécuritaire